



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMPTE-RENDU CSE Réseau France 3 4 et 5 mai 2022

« Un nouveau mandat... et d'importants chantiers en perspective »

MAI 2022

A force d'entendre l'ensemble des élus dénoncer les manquements dans sa politique de protection de la santé au travail, la Direction semble vouloir prendre la mesure de cette problématique. C'est ainsi qu'en ouverture de séance de la réunion extraordinaire du 4 mai, la Directrice des Ressources Humaines et de l'Organisation de France Télévisions (Laurence Mayerfeld) s'est invitée pour rassurer les élus et concéder un siège supplémentaire de représentant du personnel à la CSSCT-réseau France3. Le Directeur du réseau, pour sa part, présentait le 5 mai une nouvelle organisation censée, entre autres, renforcer la prévention des risques professionnels.

La Cfdt salue ces avancées mais ne se laissera pas bercer d'illusions sur ces questions de Santé, Sécurité et Conditions de Travail [Lire ici le liminaire](#). Les dossiers en cours à Bordeaux pour La Fabrique ou à Antibes pour le réseau restent de fâcheux contre-exemples de l'esprit Qualité de Vie au Travail !

[A l'ordre du jour de la réunion extraordinaire :](#)

[Situation des comptes 2021 du CSE réseau-France3](#)

La situation comptable du CSE est réputée honnête et sincère d'après un commissaire au compte. Les budgets des Activités Sociales et Culturelles ou des restaurants d'entreprises, pour ceux qui existent encore dans nos régions, ont été malmenés à cause de la crise sanitaire, mais la bonne visibilité des comptes permet à la commission des ASC et aux présidents-relais dans nos antennes de pouvoir compter sur une trésorerie saine. Les élus ont salué le travail accompli par la trésorière du CSE (Annabelle Igier).

[A l'ordre du jour de la réunion ordinaire :](#)

[Vie du CSE :](#)

- Les élus ont désigné les membres des **commissions des ASC** de nos Antennes. [\[Lire ici liste des commissions ASC locales\]](#) et leur représentants au sein des **restaurants d'entreprise** et de la commission dédiée :

- CIR de Nancy : Angélique Sergeant, Laurent Masse
- CIR de Lyon : Dominique Jachez et Patrick Dehais
- AIR de Toulouse : Sabrina Martin Bruno Demange, Jean-Hervé Guilcher
- pour gestion directe d'Antibes et de Marseille : Eliane Dos Santos
- pour gestion directe de Bordeaux : Sabrina Corrieri

Président et vice-présidente de la commission restauration : Laurent Masse et Sabrina Martin

- par un autre vote, tous les membres des commissions du CSE ont été désignés [\[Lire ici la liste membres des commissions\]](#)

SUIVEZ-NOUS SUR

@cfdt_ftv

/cfdt.ftv

[CFDT-FTV.FR](#)

Suivi de l'Alerte sur le site de La Fabrique- Bordeaux

Malgré une alerte et un plan d'actions que la Direction des Moyens Internes de Fabrication était censée mettre en œuvre, de nouveaux incidents sont survenus lors de la fabrication de fictions numériques en co-production ; des conditions de travail illégales. La Direction doit donc répondre à l'Inspecteur du Travail de Bordeaux, et en adresser copie aux élus. Ceux-ci sont consternés de comprendre que la Direction des MIF méconnaît ses obligations légales, notamment quant à la nécessaire mise à jour immédiate du document d'évaluation des risques professionnels (DUER).

Projet de déménagement de France3 Côte d'Azur :

La Direction présente des documents pour expliciter son projet d'implantation sur le site niçois de la Victorine. Elle assure accompagner au mieux les salariés d'Antibes grâce au soutien du récent Pôle Accompagnement et Conseil garant des principes de la Qualité de Vie au Travail. Or, ces conseillers sont mis en porte-à-faux en intervenant tardivement dans le projet.

Mais les représentants du personnel lui rappellent que l'expertise qu'ils ont votée doit d'abord éclairer le CSE sur la pertinence du projet en comparaison d'une réhabilitation du site existant, d'Antibes. L'enjeu est de taille, puisque pour les temps de déplacements domicile/travail, surtout de juin à septembre, ceux-ci pourraient être démultipliés au point d'altérer sérieusement l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle des salariés d'Antibes.

La Direction dit qu'elle en est consciente mais qu'elle doit protéger les salariés d'un risque d'inondation. Pour les élus ; cet argument semble pour le moins spécieux puisque d'une part, ce risque n'est même pas évalué dans le DUER, d'autre part, la Direction a omis de signaler des travaux décidés par les collectivités territoriales en cours qui réduiront cette éventuelle submersion.

Ce projet peut-il être vraiment abandonné alors qu'il a été décidé par la présidence de FTV ?

Alerte pour risque grave à France France 3 Pays-de-Loire

Encore un dossier complexe de suspicion de comportements inadaptés qui laisse les élus dubitatifs car le service concerné avait fait l'objet d'une dizaine d'alertes des élus de proximité sans que le problème ne soit réglé. La toute nouvelle Direction, après un turn-over hallucinant de directeurs, Rh ou chefs de service, s'en est emparée de manière unilatérale, en faisant réaliser une enquête dont elle ne souhaite pas partager ses conclusions avec les représentants du personnel. Résultat, des salariés désemparés et des sanctions disciplinaires incompréhensibles. Les élus ont donc voté une expertise pour tenter de faire émerger les vraies responsabilités dans cette affaire [\[Lire ici la résolution alerte risque grave F3 PDL\]](#)

Dossiers à suivre par la commission Nouvelles Technologies

Avant que vos Instances du personnel ne soient renouvelées, la commission Nouvelle technologie avait tenu une réunion le 11 février 2022. A la faveur du compte-rendu de celle-ci, les élus prennent acte des nombreux dossiers qu'ils vont devoir suivre : nouvelles régies, NRCS, renouvellement du parc de caméra, de boîtiers Aviwest compatibles 5G ... [\[Lire ici le CR Com NT du 11 février\]](#)



france.tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Sur ce dernier point (boîtiers de transmission 4 ou 5G) les élus rappellent qu'ils avaient demandé il y a plusieurs mois une clarification des consignes de sécurité, via une analyse en CSSCT. Ils considèrent qu'une homologation technique ne suffit pas pour protéger la santé de salariés. Le Directeur du réseau s'engage à mettre ce point à l'ordre du jour de la prochaine CSSCT. Enfin, la Direction accepte d'un groupe de salariés « experts » instruire la pertinence d'utiliser des images de drones réalisées par des salariés de FTV qui en auraient l'aptitude tout en se conformant aux législations en vigueur.

Une nouvelle organisation de la Direction du réseau

La Direction du réseau modifie son organigramme autour des 3 axes :

1-coordination transverses : (Alain Astarita) pour gérer les interlocuteurs publics régionaux ou nationaux et suivre les actions liées à la Santé la Sécurité et les Conditions de Travail, elle assurera donc une présence récurrente en CSSCT. D'autre part, la Direction entend rétablir une mission d'adjoint au chef de centre et confiant une mission prévention des risques professionnels pour épauler les animateurs Prévention Sécurité de nos Antennes.

2- proximité : (Xavier Riboulet) exit le projet de régionalisation, il s'agit désormais de développer le numérique dans le réseau et les coopérations avec France-Bleu.

3- antennes et programmes (Jacques Pathé) il s'agit principalement de mieux coordonner les ressources ou créations documentaires en laissant les Directions Régionales choisir leur grille de diffusion.

Faute de temps, les membres du CSE ont reporté une présentation de la nouvelle organisation des services RH...

Vos représentants Cfdt à cette réunion : Anne-Claire Duloisy (Nouvelle-Aquitaine), Pascal Duquenne (La Fabrique-Zone Nord), Olivier Mélinand (Bretagne), Bruno Espalieu (Hauts-de-France), Patricia Jomain (Représentante Syndicale-Auvergne- Rhône-Alpes), que vous pouvez solliciter si vous souhaitez des précisions !

MAI 2022

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv



[Nos Délégués syndicaux centraux](#)

[CFDT-FTV.FR](#)

Vous souhaitez nous poser des questions ?
Contactez-nous au : **01 56 22 88 21**